

Santec le 8 oct 1856



Monsieur

Santec offre peu d'intérêt en fait de monuments en l'honneur de la sainte Vierge. tout ce que je puis vous signaler est l'institution de la confrérie du Rosaire qui a été établie dans la paroisse de Santec par autorisation de Monseigneur J. M. D. De Poussiquet en date du 28 janvier 1836, et confirmée par une lettre de Monseigneur Graveran, le 9 octobre 1854. — Le registre de la confrérie portait 388 inscrits.

L'autel de la sainte Vierge est dédié à notre Dame du Rosaire.

Le Mois de Marie s'est fait hier dernier à Santec et même avec grand concours de la population. on s'a fait quelque fois encore

précédemment. mais l'état délabré
de l'église ne permettait pas
d'y être aidé. Dieu merci, désormais
nous pourrions contribuer autant que
possible au concours universel de
parité pour le bon mois de l'année.

ce sont les seuls renseignements
que je puis fournir en réponse
de la circulaire de Monsieur.

Très Honorables Dites
Monsieur

Notre très humble serviteur

Cusset. 14^e
De l'année